



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE - POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **LE CONFLIT UPA – GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PLACE LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTONEIGISTES DU QUÉBEC (FCMQ) DANS UNE SITUATION TRÈS INCONFORTABLE.**

La Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec (FCMQ), suite à de nombreux articles parus dans les journaux des différentes régions du Québec en regard avec le conflit qui oppose l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) et le gouvernement du Québec, désire exprimer son extrême inconfort vis-à-vis les deux parties impliquées dans ce litige, car toutes deux sont des partenaires de premier plan et d'une importance vitale. La FCMQ n'a pas la compétence ni les connaissances pour prendre partie dans ce conflit et en aucun cas ne se veut juge. La FCMQ est redevable aux agriculteurs pour l'intégrité, l'interconnectivité et la pérennité de son réseau de sentiers et au gouvernement du Québec pour le financement de ses opérations et de ses activités, par le biais de redevances prélevées sur les coûts des droits d'immatriculation des motoneiges et redistribuées dans ses programmes d'aide à la fédération et aux clubs de motoneigistes du Québec.

La FCMQ reconnaît à l'UPA le droit de revendiquer et de défendre les intérêts de ses membres et appuie sa demande de surseoir à la mise en application de la réforme de la taxation foncière agricole sans toutefois être en accord avec le moyen de pression utilisé, soit la fermeture des sentiers de motoneige. Les administrateurs bénévoles des clubs respecteront la décision des producteurs agricoles de retirer l'accès à leur terre mais en aucun temps l'initiative ne sera prise par les clubs de motoneigistes. Si la Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec appuie les producteurs agricoles afin de convenir d'une entente négociée à la satisfaction des parties impliquées, par contre, la FCMQ ne sanctionne pas la fermeture des sentiers de motoneige étant donné que sa mission première et sa vocation est d'offrir aux motoneigistes, d'ici et d'ailleurs, une accessibilité au réseau de 33 000 kilomètres de sentiers entretenus de façon à en assurer la qualité et la sécurité et ceci par ses 200 clubs de motoneigistes membres, organismes à but non lucratif gérés par des milliers de bénévoles.

La fermeture des sentiers de motoneige sur les terres des membres de l'UPA aurait un impact négatif majeur sur les retombées économiques de cette importante activité touristique hivernale qui maintient plus de 14 000 emplois annuellement et qui génère plusieurs milliards de dollars pour le Québec.

Les producteurs agricoles sont des partenaires importants et essentiels qui permettent volontairement et gratuitement aux bénévoles des clubs de motoneigistes d'entretenir des sentiers de motoneiges sur leurs terres pour y faire circuler les motoneigistes. La FCMQ leur en est très reconnaissante car sans leur souci d'assurer le développement économique de leur région, le réseau de sentiers actuel interconnecté et provincial ne pourrait exister.

Si nous voulons tous profiter des bienfaits que cette activité hivernale apporte au Québec, la collaboration de tous les différents acteurs dans ce dossier est requise afin de maintenir ce joyau précieux qu'est le réseau de sentiers de motoneige au Québec. Il est minuit moins une et nous demandons au gouvernement du Québec de

s'asseoir avec les représentants de l'UPA afin de convenir d'une entente négociée à la satisfaction des parties en cause.

Merci à vous tous, bénévoles, propriétaires terriens, ainsi qu'à tous les différents organismes et ministères du Québec, qui ont contribué et participé depuis plus de quarante deux ans à cette merveilleuse aventure.

### **À propos de la FCMQ**

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, Association Touristique Sectorielle, est un organisme à but non lucratif comptant plus de quarante-deux années de service. Elle est vouée au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige dans tout le Québec. La FCMQ veille à la défense des intérêts de ses 200 clubs membres et de leurs 90 000 membres motoneigistes, comme de toutes les personnes, touristes ou non-initiés à la motoneige. Plus de 4 500 bénévoles consacrent chaque année près de 800 000 heures à l'entretien du réseau provincial de sentiers de motoneige.

-30-

Pour renseignements:

Marilou Perreault: [maperreault@fcmq.qc.ca](mailto:maperreault@fcmq.qc.ca) ou par téléphone au (514) 268-2649